

ANNEXE: CHARTE HIPIP IN

Conscients que des millions de gens sont exclus et malheureux car mal employés ou sans emploi et que, parallèlement, l'économie et les entreprises y perdent en productivité et en compétitivité de façon significative, nous avons décidé de créer une entreprise à vocation sociale, sociétale et solidaire basée sur des principes économiques réalistes.

La **VISION** de notre entreprise est de contribuer à créer un monde plus positif où **chacun est reconnu pour ses qualités, épanoui et employé efficacement dans son milieu professionnel et heureux dans sa sphère personnelle.**

Cette VISION prend ses racines dans notre conviction que chaque personne est différente et unique indépendamment de son profil. Cela signifie que les profils "atypiques", qui sont notre cœur de métier, révèlent dans la société d'aujourd'hui des problématiques de fond qui concernent chaque individu sans exception. L'objectif est donc de rendre le terme "employabilité" pour chaque personne parfaitement inclusif de son individualité et de sa différence intrinsèque. Lorsque chacun trouve sa place, est reconnu, embauché et respecté pour cela, les termes "atypique", "différent" ou "handicap" perdent leur sens.

Notre société poursuit comme **objectif principal** la recherche d'une utilité sociale à travers la lutte contre l'exclusion. Cet objectif se manifeste par :

- sa volonté d'apporter, à travers sa propre activité, une aide à des personnes en situation de fragilité du fait de profils atypiques.
- sa volonté d'aider ces personnes – et leur environnement professionnel – à prendre conscience de leurs talents et à mieux les mettre en valeur et les utiliser.
- L'application à nous-mêmes de clauses de type ESS, telles que la limitation des rémunérations des dirigeants aux niveaux adoptés dans l'ESS et l'allocation systématique de 10% des bénéfices minimum à une ou plusieurs associations ou fondations répondant aux objectifs de lutte contre l'exclusion.

La **MISSION** de notre entreprise est de faciliter l'intégration dans le monde professionnel de profils atypiques, tels les Hypersensibles, Autistes Asperger, Hauts Potentiels Intellectuels..., et aider les entreprises à recruter, mieux gérer et exploiter une créativité et une productivité hors normes aujourd'hui très largement sous-utilisées dans les entreprises.

ENGAGEMENTS DES ASSOCIÉS :

- **L'esprit d'équipe** : mettre son ego au service du projet, et non pas l'inverse. Pour que l'équipe gagne, l'on doit savoir privilégier l'intérêt de l'équipe à son intérêt personnel lorsqu'il le faut;
- **La bienveillance** :
 - envers soi-même : respecter son bien-être;

- envers les associés: toujours chercher à comprendre avant de juger; dire et faire les choses avec une intention positive pour la personne et pour l'équipe;
- envers les clients, partenaires, et toute autre personne : notre façon de parler des gens et aux gens doit refléter notre vision et notre détermination à aider tous les individus à s'épanouir;
- **La communication** : elle doit être régulière, proactive, sincère, transparente, explicite, bienveillante; que ce soit en interne ou en externe;
- **Le progrès personnel** : rester ouvert au fait de progresser individuellement. Savoir questionner sa propre façon de penser, voir et faire est primordial pour préserver l'esprit d'équipe, la bienveillance et la communication. Cela peut passer par :
 - un chemin de développement de soi intentionnel;
 - des situations difficiles qui impliquent un changement de façon de voir et de faire;
- **Le respect**, entre nous et envers les autres, basé sur les 3 principes suivants :
 - Chaque personne doit d'abord se sentir reconnue pour qui elle est (avec ses forces ET ses faiblesses) avant d'arriver à accepter la même chose pour les autres.
 - Chaque personne a en elle toutes les ressources qu'il lui faut pour son succès, et fait de son mieux à chaque instant avec les éléments qu'elle possède.
 - Toute action et toute situation ont une intention positive. Reconnaissons les obstacles, mais focalisons-nous sur les leçons et les solutions.
- Chaque associé s'engage à apporter une valeur ajoutée à Hipip IN qui implique l'utilisation de ses **talents et compétences**, et qui va donc au-delà de sa contribution financière. Cela peut concerner tous les domaines importants pour l'entreprise (commercial, stratégique, fonctionnel, partenariats, réseau, etc...).